



Septembre 2026 • N° 118

- 3** Mot du Maire
- 4** La mairie vous accueille
- 5** Les élus à votre écoute
- 6** Bibliothèque
- 7** Écoles
- 9** Infos municipales
- 12** Infos générales
- 19** Commémoration du 8 mai
- 20** Entretien et Travaux
- 23** Mobilité
- 24** Économie locale
- 26** Santé
- 27** Environnement
- 30** Cela s'est passé
- 28** Associations
- 36** Événements à venir

EQUIPE DE RÉDACTION :**(Commission Communication, Vie citoyenne)**

Gilles MOUSSION, Katia BEAUMATIN,
Elodie DEVAIRE, Jean-Luc PAUL,
Jérôme ROUCHER, Patricia THOMAS,
Christelle BOISSINOT

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL :
JANVIER 2027

Les articles devront nous parvenir avant
le 15 décembre 2026, merci.

Photo de couverture © Marc FORESTIER :
CASCADE DU CLAIX (Entrée Sud du bourg de Roulet)



Ville de Roulet
Saint-Estèphe



roulet-saint-estephe.fr



À LA UNE



p. 8 | Conseil de délégués Ecole Marcel Pagnol



p. 22 | Complexe sportif Jean-Paul Kerjean



p. 35 | Zoom sur le Club de Handball

Édition

Commune de Roulet-Saint-Estèphe

Mairie

05 45 66 30 08
mairie@rouletestephe.fr

Directeur de publication

Emmanuel PICHON

Rédaction

Commission Communication

Conception et réalisation

Agate Communication
05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Crédits photos

Mairie de Roulet

Date de parution

Septembre 2026



Chères Roulet-Stéphanoises, chers Roulet-Stéphanois,

L'été touche à sa fin et, avec lui, revient le temps de la rentrée. J'espère que cette parenthèse estivale aura permis à chacune et à chacun de partager de beaux moments de détente, de retrouvailles et de convivialité, en famille ou entre amis, pour aborder cette rentrée avec une énergie renouvelée.

La période estivale a toutefois été marquée par des épisodes de canicule qui nous rappellent les défis auxquels nous sommes désormais confrontés. Je remercie toutes celles et ceux qui ont fait preuve de solidarité, de vigilance et d'attention envers les personnes les plus vulnérables. Ces gestes simples sont le reflet des valeurs de notre commune.

Septembre marque le retour à la vie quotidienne, à l'école, au travail, aux activités associatives et sportives. Je souhaite une très belle rentrée à tous nos écoliers, à leurs familles, ainsi qu'aux enseignants et à l'ensemble des personnels qui les accompagnent tout au long de l'année.

Cette rentrée est également porteuse de belles perspectives pour notre commune. Les projets que nous avons engagés poursuivent leur concrétisation et témoignent de notre volonté d'investir pour l'avenir tout en améliorant le quotidien des habitants.

Parmi les priorités de cette mandature figure la rénovation thermique de nos écoles. Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, nous avons décidé d'engager un programme ambitieux qui s'inscrira sur plusieurs années. Dès cette rentrée, les classes les plus exposées seront équipées de dispositifs de régulation thermique afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail des élèves comme des équipes éducatives et du personnel de la commune. En 2027, une étude complète sera menée sur l'ensemble des bâtiments scolaires afin d'établir un programme global de rénovation énergétique, qui constitue l'un des projets phares de notre mandat.

La rénovation énergétique de l'Espace Jean-Paul Kerjean est également une réalisation majeure. Cette première tranche du chantier qui s'achève par l'isolation complète du bâtiment, permet d'améliorer le confort des utilisateurs, de réduire durablement les consommations énergétiques et de répondre aux enjeux environnementaux qui s'imposent aujourd'hui à toutes les collectivités.

D'autres projets continueront d'avancer dans les mois à venir, avec la même ambition : construire une commune attractive, dynamique et responsable, au service de toutes les générations.

Nous poursuivons notre volonté d'agir avec détermination afin de faire vivre les projets qui préparent l'avenir de notre territoire.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement, leur bénévolat ou leur implication au quotidien, contribuent à faire vivre notre commune. C'est ensemble que nous continuerons à construire son avenir.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente rentrée, pleine de réussites, de nouveaux projets et de beaux moments partagés.

Emmanuel PICHON,
Maire de Roulet-Saint-Estèphe

Tél. : 05 45 66 30 08 • Mail : mairie@roulletstephe.fr
Site Internet : <http://www.roullet-saint-estephe.fr/>

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX :

- Services techniques : 8h00-12h00 / 13h00-16h30.
- Mairie : 8h30-12h30 / 13h30-17h00 (fermeture mardi après-midi et samedi).



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ et PASSEPORTS NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

A compter du 4 mai, DEUX CRÉNEAUX HORAIRES SUPPLÉMENTAIRES sont ouverts pour les demandes CNI/PASSEPORTS : une amélioration notable de service à la population par une augmentation du nombre de RDV (passant de 21 RDV/semaine à environ 37 RDV/semaine) et une diminution des temps d'attente.



• DEPÔTS DES DOSSIERS •

Lundi et mercredi : 9h à 11h30 et 14h à 15h45

Jeudi : 9h30 à 11h15

Créneaux réservés aux mineurs
Mercredi : 14h à 15h45

PRÉALABLEMENT il vous faudra réaliser une **pré-demande en ligne** sur **ANTS** : <https://ants.gouv.fr/>

En cas de difficultés pour compléter votre dossier en ligne, rapprochez-vous du **Service FRANCE SERVICES** de la commune : 3 Route du Sergent Sourbé (à côté du Berguille). Tél. : 05 45 67 84 38 - Courriel : contact@effervescence.fr
Site web : <https://www.ecologie.gouv.fr/france-services>

Une fois la demande en ligne complétée, vous devrez prendre rendez-vous sur le site internet de la commune www.roullet-saint-estephe.fr et choisir un créneau. Vous vous présenterez ensuite en mairie avec les documents demandés lors de la pré-demande.

Votre dossier doit comporter :

- Votre pré-demande imprimée.
- Une photo de – de 6 mois.
- Un justificatif de domicile de moins d'1 an (facture électricité, facture d'eau, impôts).
- Apporter votre ancien titre dans le cas d'un renouvellement.
- MINEURS : présence indispensable.

Tout dossier incomplet donnera lieu à un nouveau rendez-vous.

Vous pouvez joindre la mairie au 05 45 66 30 08 – Poste 1.

• REMISE CNI et PASSEPORTS •

Pour le retrait de votre carte d'identité ou votre passeport, inutile de prendre rendez-vous. Il suffira de vous présenter **EXCLUSIVEMENT** durant les créneaux suivants :

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi (sans RV)

De 8h45 à 9h15 ou de 16h15 à 16h45



REAMENAGEMENT INTÉRIEUR DE LA MAIRIE

Le nouvel accueil de la mairie est désormais en service après travaux effectués majoritairement en régie. L'entrée à la mairie se fait par la droite. Un sas de sécurité filtre désormais les venues pour prévenir le personnel administratif de toute agression. Un espace confidentiel a été créé pour la gestion des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports, et pour tout autre échange exigeant la confidentialité.



Maire



Emmanuel PICHON

Nouvelle municipalité : les élus à votre écoute

Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous auprès de la mairie ou lors des permanences les samedis matin de 10h à midi à Roullet ou le premier vendredi du mois à Saint-Estèphe de 18h à 19h (dates affichées à la mairie ou sur les flash infos).



Adjoints



Gilles MOUSSION
Communication - Sécurité
Vie citoyenne



Marielle VICARD
Sports - Associations



Philippe BOUSSARIE
Ressources humaines



Bruno CHABOT
Affaires sociales - Habitat



Patricia THOMAS
Culture - Tourisme - Patrimoine



Didier CHAUMEAU
Travaux - Assainissement
Voirie Eaux pluviales



Sabrina AFGOUN
Affaires scolaires - Enfance Jeunesse • Élu communautaire

Conseillers délégués



Sylvie DALL'ARMELLINA
Budget - Finances



Jean-Luc PAUL
Urbanisme



Thierry CHARBONNAUD
Agriculture - Eaux
Environnement



Stéphanie ANDRIEUX
CCAS - Social



Gérard ROY
Economie - Commerce - Artisanat • Élu communautaire

Conseillers municipaux

Tous les élus municipaux participent activement aux divers groupes de travail et commissions.



Christelle BOISSINOT



Cyril HAYS



Elodie DEVAIRE



Fabien LEBOUCHER



Jalila BOUKARTA-
BELEFKIH



Sébastien AIRAULT



Véronique BARBAT



François PITRON
Suppléant



Julien DIEU



Katia BEAUMATIN



Lucie LEVRARD



Jérôme ROUCHER



Marie BILLOT



Laura SIMONET



Thierry COLOMBEIX



Mélanie PASTANT
Suppléante

20 juin 2026 : La bibliothèque a fêté ses 10 ans



Rencontre avec les autrices Cathy Rabiller-Panissaud et Marine Seguin



Les visiteurs ont aussi pu vivre une expérience de réalité virtuelle grâce aux casques prêtés par la Médiathèque Départementale

Malgré la forte chaleur, les habitants ont fêté le dixième anniversaire de la bibliothèque de Roulet-Saint-Estèphe, samedi. Entre découvertes en réalité virtuelle et rencontres avec des autrices charentaises, l'événement a marqué une étape avant le Salon du livre prévu en novembre.



Merci... pour Valérie Mazeau

Ce lundi 6 juillet 2026, en salle du Conseil, un don de 397€ a été remis à la bibliothèque communale par M^{me} Charlène Lignier au nom des personnels de l'entreprise GAUTIER Matériaux où travaillait Valérie, en hommage à ce qu'elle représentait pour ses collègues et clients qui l'appréciaient beaucoup pour ses qualités humaines et relationnelles, en présence du maire Emmanuel Pichon, de Patricia Thomas (adjointe à la culture), de Gilles Mousson (adjoint à la communication), de Marie Billot (élue municipale et animatrice de l'équipe de bénévoles de la bibliothèque de Roulet) accompagnée de Françoise Boisson, Claude Fournier, Monique Varenne, Bernard Tranchet et Roger Brémon, tous bénévoles.

Un GRAND MERCI pour la belle personne qu'était Valérie.



Rentrée 2026

Ça y est, l'heure de la rentrée a sonné ! Les enfants vont retrouver leurs camarades, leurs écoles et de nouveaux enseignants dans des espaces plus frais. L'école Charles Perrault perd toutefois la sixième classe ouverte en 2025.

Grâce à l'intégration de la commune au Grand Angoulême, les élèves ont pu bénéficier gratuitement de plusieurs dispositifs : Projets d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), enseignement de la natation à Nautilus, ainsi que des cycles voile et VTT. En complément de ces activités, la commune finance les transports pour les sorties scolaires et les séjours en classes transplantées.

Depuis la rentrée 2022, une tarification sociale pour la restauration scolaire a été mise en place ; elle est maintenue à la rentrée 2026. La municipalité poursuivra ses efforts pour garantir une qualité d'accueil dans les écoles et pour soutenir les équipes enseignantes à travers ces différents projets (transports, classes transplantées, apprentissage de la natation, etc.).

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Comme l'année précédente, le temps scolaire se déroulera sur 4 jours.

Horaires de classes :

- Ecole Charles Perrault (maternelle) : 8 h 30 > 16 h 15
- Ecole Marcel Pagnol (Roulet) : 8 h 30 > 16 h 15
- Ecole Jean-Jacques Rousseau (Saint-Estèphe) : 8 h 45 > 16 h 15

L'accueil des enfants par les enseignants se fait 10 minutes avant la classe. Il est important de **respecter l'heure de début de classe afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'école**. Pour des raisons de sécurité, les portails des écoles sont verrouillés pendant les heures de classe. En cas de retard ou de sortie exceptionnelle durant la journée, les parents et les enfants doivent passer par le portail avec visio-phonie (pour les écoles de Roulet).

Pendant la pause méridienne, les enfants des 3 écoles pourront participer à des activités encadrées par des animateurs d'Effervescence. Cependant, tous les enfants ne pourront pas bénéficier de ces activités en même temps, des groupes différents seront constitués :

- 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi pour les enfants de l'école Charles Perrault,
- 2 fois par semaine, le jeudi et le vendredi à l'école Jean Jacques Rousseau,
- tous les jours à l'école Marcel Pagnol.

Ces animations appréciées de vos enfants seront reconduites pour cette année scolaire.

EFFECTIFS ET ENSEIGNANTS

Pour l'école maternelle, les effectifs prévus pour cette rentrée sont 115 élèves inscrits qui seront répartis sur 5 classes.

Pour l'école élémentaire les prévisions de rentrée sont à 210 élèves inscrits à ce jour répartis sur 9 classes

Aucune nouvelle arrivée d'enseignant n'est prévue.

PERISCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR

L'accueil périscolaire des enfants de maternelle se fait dans une salle à côté de l'accueil du périscolaire élémentaire (école Marcel Pagnol).

Le service est ouvert de 7 h 15 à 8 h 30 et de 16h15 à 18h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour rappel, le périscolaire est géré par Effervescence, une inscription préalable est nécessaire afin de prévoir le nombre d'encadrants suffisant sur ces temps.

Le centre de loisirs de Roulet sera ouvert le mercredi toute la journée, l'inscription est à faire auprès d'Effervescence (site : <http://www.effervescence.fr>).

ENSEIGNEMENT DE LA NATATION

Pour l'année scolaire 2026-2027, ce sont 2 classes qui bénéficieront d'un cycle d'enseignement de l'aisance aquatique à Nautilus.

Ces cours seront encadrés par un maître-nageur ainsi que par les enseignants.

TRAVAUX DANS LES ECOLES

Comme tous les étés, la commune met en œuvre les gros travaux dans les écoles.

A l'école Charles Perrault, une nouvelle cabane attend les enfants dans la cour de récréation. Des films de protection contre la chaleur ont été posés sur les vitres. Les toilettes des enfants ont été aménagées avec des petites portes afin de préserver leur intimité.

A l'école Marcel Pagnol, des travaux de peinture ont été réalisés dans une salle de classe. Des climatiseurs ont été installés dans 2 salles de classes et des brasseurs d'air dans 2 autres salles de classes.

A Jean Jacques Rousseau, la commune n'a pas réalisé de gros travaux sur les bâtiments.

Des travaux d'aménagement, d'électricité et de menuiserie ont été réalisés dans les différentes écoles par les agents des services techniques de la commune. Tout au long de l'année les agents municipaux des services techniques interviennent dans les écoles afin de maintenir un équipement accueillant et fonctionnel.

Des acquisitions de mobiliers, d'informatique ont également été réalisés.

AIRE COUVERTE DE SPORT

Les enfants des écoles du bourg de Roulet utilisent très régulièrement l'aire couverte de sport à Monplaisir. Ils s'y rendent à pieds par un chemin balisé et sécurisé.

RESTAURATION SCOLAIRE

Toujours soucieuse de l'équilibre alimentaire pour vos enfants, la commune met dans les menus des produits bio et des aliments de producteurs locaux.

Les menus sont établis par la commission des menus qui se réunit tous les mois et ouverte aux parents.

Si vous souhaitez participer à cette commission, veuillez-vous faire connaître auprès de la mairie.

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune <http://www.roulet-saint-estephe.fr> rubrique « Enfance-jeunesse / menus ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'article 24 de la loi Egalim impose à la restauration collective publique de proposer **au moins 50% de produits durables et de qualité dont au moins 20% de produits bio**. Et lorsque l'on parle de produits durables qualité, il s'agit entre autres de produits bénéficiant :

- de signes officiels de qualité comme les appellations d'origine protégée (AOP), le Label Rouge, l'indication géographique protégée (IGP) ou encore l'agriculture biologique.
- de mentions valorisantes (spécialité traditionnelle garantie, HVE, les produits fermiers...).

- Les produits issus de la pêche maritime bénéficiant de l'éco-label Pêche durable.

A ce jour, la restauration scolaire de Rouillet Saint-Estèphe a servi à ses convives **30 %** de produits bio et **18 %** de produits sous signe de qualité (label rouge...).

Depuis la mise en place de la tarification sociale, le prix des repas n'a pas évolué.

Le conseil municipal du 12 mai 2026 a voté la continuité de la **tarification sociale** grâce au soutien financier de l'État. La commune maintiendra la tarification tant que celle-ci bénéficiera du soutien financier (loi de finances votée tous les ans). La convention signée avec l'État est d'une durée de trois ans.

Les conditions d'intervention de l'État ont changé et afin de ne pas pénaliser les familles, la commune a décidé d'instaurer un tarif intermédiaire (tranche 2).

3 tarifs appliqués au 1^{er} septembre 2026 :

Tranche / Tarif	Quotient Familial ¹	Prix du repas facturé	Coût mensuel forfaitaire facturé (base 10 mois)
1	De 0 à 1000 €	1,00 €	14,40 €
2	De 1001 € à 1 427* €	2,08 €	30,00 €
3	De 1 477 € et plus	3,09 €	44,50 €

* SMIC net au 01/09/2026 = 1 477 €

¹ Montant déterminé par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) – Justificatif à fournir à la mairie dès la rentrée scolaire.

En l'absence de justificatif (notification du quotient familial de la CAF – septembre 2026) le tarif 3 sera appliqué.

Autres tarifs de la restauration scolaire :

- Enseignants, stagiaires rémunérés : 6,66 €
- Stagiaires non rémunérés : gratuit.

> Dégressivité : ½ tarif à compter du 3^{ème} enfant inscrit à la cantine uniquement pour la facturation en tranche 3. Pas de dégressivité pour les tranches 1 et 2.

TRANSPORT SCOLAIRES

Les usagers des transports scolaires s'engagent à respecter la charte de l'utilisateur scolaire. Ce document est remis à chaque utilisateur lors de l'inscription au service de transport scolaire.

La commune dispose de deux circuits de ramassage scolaire.

Les tarifs pratiqués à la rentrée scolaire seront les suivants :

- Abonnement mensuel : 27 €
- Abonnement uniquement matin ou uniquement soir : 15 €
- Gratuité pour les utilisateurs des navettes pour l'école de Saint-Estèphe.

> Dégressivité : ½ tarif à compter du 3^{ème} enfant inscrit au service de transport scolaire (hors utilisateur de la navette pour Saint-Estèphe).

Afin de découvrir le service, votre enfant pourra tester le ramassage scolaire sur une journée. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie au service scolaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous, enfants, parents, enseignants une bonne rentrée scolaire.

Sabrina Afgoun,
adjointe aux affaires scolaires



Conseil de délégués - École Marcel Pagnol

CA la rentrée en septembre 2025, les élèves de l'école Marcel Pagnol ont élus 6 délégués dans chacune des classes qui se sont relayés en binôme tout au long de l'année scolaire 2025/2026.

Régulièrement et en présence de deux enseignants, les délégués se sont réunis pendant la pause méridienne afin de réfléchir collectivement à améliorer les temps de récréation.

Lors de la première période, les délégués ont échangé à propos des jeux de cour, ils ont choisi du matériel à commander, financé par la coopérative scolaire, ils sont répartis les différents jeux dans l'espace en élaborant un plan, ont réfléchi à des règles.

Dans un second temps, les délégués ont proposé à la commune de peindre des marquages au sol dans la cour du haut et sous le préau afin d'apporter de la couleur et de délimiter les espaces.

A cette occasion, ils ont rencontré deux élus dont Mme Afgoun, adjointe aux affaires scolaires, afin de présenter leurs idées.

Dans un troisième temps, l'ensemble des élèves a réfléchi à l'aménagement de la cour du bas. Il a été proposé de transformer cet espace en y installant une scène, des gradins et de la végétalisation. Les plans ont été étudiés en conseil de délégués qui se sont accordés sur un plan commun.

En fin d'année, tous les délégués se sont de nouveau réunis afin de préparer une exposition retraçant le travail effectué au cours de l'année scolaire.

Les affiches créées, qui auraient dû être présentées lors des portes ouvertes de l'école (initialement programmées le mardi 30 juin, elles ont été annulées du fait de la canicule vécue la semaine précédente) sont consultables par les parents sur le blog des projets de l'école et ont été exposées sous le préau afin que chaque usager puisse découvrir ou redécouvrir le travail effectué.

Elèves et enseignants remercient les services techniques et les élus qui ont été à l'écoute des propositions des élèves.

A la prochaine rentrée, de nouveaux délégués seront élus pour de nouveaux projets.

L'équipe enseignante

Lucille Forgeas - École Marcel Pagnol

1 impasse M Pagnol 16440 ROULLET - 05 45 66 38 50



Spectacle radio inf'eau 21 mai 2026 - Salle des fêtes de Rouillet



Présenté par les élèves de grande section, CE1 et CE2 des écoles de Rouillet-Saint-Estèphe.

« A l'école, on apprend à lire, à écrire, à découvrir le monde, à connaître les divers milieux naturels, culturels et de vie. Et parmi les biens qui nous unissent sur la planète, les élèves ont décidé de travailler cette année sur l'EAU, sans laquelle

nous ne pourrions vivre sur terre. Un travail a été fait tout au long de l'année pour sensibiliser les élèves à la conservation et à la préservation de l'eau.

Tout ce qui vous est présenté a été réalisé par vos enfants : les danses, les éléments de décors, les textes, les jingles radios et publicitaires sur l'eau, les chants, la musique »

Remerciements adressés à **GrandAngoulême** pour son soutien financier, pour mise à disposition du programme Ricochet qui s'occupe du développement durable, à **Charente Nature** et les animatrices d'**Effervescentre** qui ont décoré la salle des fêtes magnifiquement des objets faits par les enfants sur le temps méridien et lors d'ateliers sur le temps scolaire, la Fédération de pêche qui a prêté la belle exposition des poissons



de la Charente, la Municipalité toujours présente pour son soutien logistique et humain par l'intermédiaire des services techniques communaux, **tous les personnels scolaires et de cantine**, les **AT-SEM** et **Ambroise Guillon** le musicien percussionniste, chanteur auteur-compositeur des musiques électroniques du spectacle conçues en collaboration avec les élèves.

Merci également aux parents pour leur disponibilité dans l'accompagnement lors des sorties scolaires de l'année et la réalisation du buffet convivial de fin de spectacle ».

Liliane Lallue, directrice
école JJ Rousseau de St-Estèphe

M^{me} Pasquier, inspectrice d'Académie, a remis aux enfants la mobilisation E3D qui inscrit l'école dans une démarche de développement durable

BRAVO aux enfants pour leur enthousiasme, leur travail et leur courage à présenter ce très beau spectacle à une salle comble et toute acquise à la cause.



Cycle de tennis

«Au début de l'année scolaire, les classes de CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont effectué un cycle de tennis offert par le club de Rouillet à la Halle aux sports. En juin, les élèves ont participé à un tournoi organisé par l'animateur sportif, tournoi à la fin duquel un diplôme a été remis à chacun.»

Lucille Forgeas



10 Fête de l'école Charles Perrault 28 avril 2026

Cette année toute l'équipe pédagogique a décidé de travailler sur l'AFRIQUE et ce thème a été décliné en fonction de chaque classe et des opportunités offertes, à savoir :

> les 3 classes de Grands ont établi une correspondance avec une école du Sénégal, via Whatsapp, sur des sujets comme l'école, la culture, la nourriture et la faune. Des courriers ont été échangés entre les élèves.

> 2 autres classes se sont rendues au Musée d'Angoulême pour travailler sur les masques africains. Des activités autour d'albums de littérature de jeunesse ont été réalisées dans chaque classe autour des différents domaines d'apprentissage. Plus tard, deux jeunes femmes tunisienne et togolaise ont été accueillies pour parler de leurs traditions, de leur langue afin de sensibiliser les élèves à la diversité et à la découverte de l'AUTRE.

« Cette découverte est mise en valeur aujourd'hui à travers l'exposition qui vous est présentée en salle de motricité et surtout par le spectacle de danse et de percussions africaines dirigé par Noël Oulais, danseur et

percussionniste professionnel de l'école de danse Katia Seguin. Ainsi tous les jeudis nos enfants ont appris à travailler sur le rythme, la danse et le chant.

Ces diverses interventions ont été financées par la coopérative scolaire et l'APE que nous remercions chaleureusement, ainsi que pour l'organisation du goûter fort apprécié des enfants. Idem pour Yannick Dubreuil et toute l'équipe de restauration qui ont régalié les papilles de nos enfants durant toute la semaine à partir de recettes africaines.

Remerciements également à la Municipalité pour la mise à disposition du personnel ATSEM et technique, et aux élus présents à cette AM récréative, mais aussi et surtout pour les enseignantes et les ATSEM de l'école pour leur travail et leur enthousiasme, et pour tous les enfants pour leur engagement, leur travail et leur entrain ».

La directrice, **Madame Corinne Degrande**

Le spectacle donné à quelques 400 personnes s'est terminé par un moment festif fort sympathique.



Permis piéton



Apprendre à se déplacer dans la rue en sécurité, ça ne s'improvise pas. Avec le Permis Piéton, l'association Prévention MAIF accompagne depuis plusieurs années les enfants de CE2 pour leur donner les bons réflexes lors de leurs trajets à pied.

Le permis piéton est une étape importante dans l'apprentissage de la sécurité routière. Adapté aux élèves de CE2, il les guide de manière ludique vers une meilleure compréhension de leur environnement : comment traverser, où regarder, comment anticiper un danger...

Pour y parvenir, le programme s'appuie sur plusieurs supports : un petit film, un livret d'activités, un quiz et même un permis symbolique pour valoriser leur engagement. L'objectif est simple : encourager les enfants à marcher davantage tout en adoptant une attitude responsable et sûre dans leurs déplacements. Et au passage, leur

rappeler que la marche reste un mode de transport sain, économique et écologique.

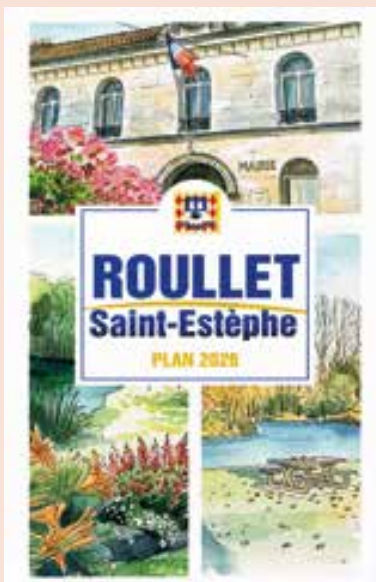
La remise du permis piéton a eu lieu le lundi 29 juin à 14h30 à l'école JJ Rousseau à St-Estèphe, après passage de l'épreuve et proclamation des résultats. M^{me} Benoit et M^{me} Grijol, collègues de la directrice d'école M^{me} Lalue Sylviane absente, étaient présentes pour cette remise de diplôme et ces festivités.

M. Landrau, de l'association Prévention MAIF, sponsor de l'opération, était également présent.

Les enfants, tous regroupés sous l'arbre au centre de la cour, étaient fiers de montrer leur diplôme tant mérité, avant une collation désaltérante fort appréciée.



Plan communal



Le nouveau plan communal 2026 est arrivé. Actualisé, il est plus agréable à consulter avec ses photos présentées sous forme «aquarelles».

Pour plus d'infos, il comporte un QRcode qui vous permet, en le flashant, d'accéder directement au site officiel de la commune :

www.rouillet-saint-estephe.fr

Il est à la disposition du public gratuitement à la mairie, à l'aire de camping-cars et au bureau tabac-presse.

La Poste et les chiens



En 2025 en Nouvelle-Aquitaine, 171 factrices et facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier, générant des blessures parfois graves et des jours d'arrêt de travail. Les morsures de chien représentent une cause majeure d'accident du travail des facteurs et La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent distribuer le courrier et les colis dans des conditions normales de sécurité. Aussi, nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra au facteur de travailler en toute sécurité. Voici quelques gestes de précaution qui vous permettront d'éviter les risques d'agression et donc l'engagement de votre responsabilité.

Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à ce que votre portail soit fermé, qu'il soit à une hauteur suffisante et vérifiez le bon entretien de vos clôtures.

Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette soient accessibles pour votre facteur mais bien hors de portée de votre chien.

Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir.

Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

Lorsque vous croisez un agent de La Poste lors de votre promenade avec votre chien, merci de bien le tenir en laisse et de ne pas le laisser s'approcher du postier.

Merci aux propriétaires de chiens, d'être vigilants pour la sécurité de tous et des livreurs de courrier et de colis.

Quelques conseils :

- Fermez votre portail • Surélevez vos clôtures • Vérifiez l'état de la clôture
- Ouvrez la porte que si votre chien est bien enfermé et ne peut pas sortir
- Vérifiez que votre sonnette et boîte aux lettres ne sont pas accessibles à votre chien



Départ de Roumyla Mezzouar



«Je vous dis au revoir. Aujourd'hui vendredi 17 juillet est mon dernier jour à la mairie. J'ai terminé mon contrat (qui ne m'est pas renouvelé à mon grand regret) et prends quelques jours de vacances avant un prochain emploi que j'espère rapide.

Je tenais à vous remercier pour votre confiance et votre bienveillance.

Je vous souhaite une très belle continuation et vous remercie encore pour tout».

Cordialement, **Roumyla**

Arrivée de Laurine Delinotte



En remplacement de Roumyla Mezzouar dont le contrat de 6 mois était arrivé à son terme. Elle sera en charge de l'accueil de la mairie, des CNI/Passeports, des cimetières et de la vie locale. Bienvenue à Laurine !

«Agée de 30 ans, j'ai suivi un cursus médico-social durant mes études. Issue d'une famille de militaires, je me suis tournée tout naturellement vers une carrière dans la fonction publique d'Etat.

Souhaitant ouvrir un nouveau chapitre de mon parcours professionnel tout en préservant mon attrait pour le service public, j'ai entrepris une reconversion au sein de la fonction publique territoriale. Après un stage de découverte au cœur d'une petite mairie et une expérience dans une commune Bordelaise de 5000 habitants, j'ai postulé pour le poste d'agent d'accueil au sein de la mairie de Rouillet Saint Estèphe, laquelle a accepté ma candidature.» Laurine Delinotte

Taille - Élagage

Vous êtes propriétaire (ou locataire, fermier) d'un terrain à proximité du domaine public (trottoirs, routes, chemins), il vous appartient d'élaguer régulièrement la végétation sur votre propriété pour éviter que les branches ne surplombent le domaine public et entraînent une gêne à la circulation des piétons ou autres utilisateurs des voies.

On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres.

- Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.

Le maire peut, en vertu de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer par injonction les travaux d'élégage nécessaires.

En cas de mise en demeure sans résultat, la commune peut réaliser les travaux **d'office aux frais du propriétaire**, assortis d'une amende pouvant atteindre **1 500 euros** en application de l'article R116-2-5° du Code de la voirie routière.

- Si les branches se situent à moins de 3 mètres des réseaux aériens (électricité, téléphone, fibre, éclairage public) vous devez établir une déclaration de travaux auprès de chaque gestionnaire de réseau, puis une déclaration d'intention de commencement de travaux (le **décret du 14 mars** impose une règle simple : **tous les arbres à moins de 3 mètres des lignes électriques doivent être élagués**. Cette obligation concerne les propriétaires privés, les communes et les gestionnaires de réseaux.

List-Group">

- Si un accident survient en raison d'une branche non élaguée sur une voie publique, la responsabilité civile du propriétaire est engagée de plein droit.

List-Group">

- Avant tout élagage, si vous êtes amené à installer un échafaudage ou une nacelle par exemple, vous devez contacter la mairie pour obtenir l'autorisation d'occuper le domaine public.

List-Group">

- Ces documents sont disponibles en mairie ou sur le site www.service-public.fr (sachez que si vous faites appel à une entreprise spécialisée, celle-ci effectue les démarches administratives nécessaires pour votre compte).

Nouveau correspondant Charente Libre

À 69 ans, **Bernard TRANCHET** est le nouveau correspondant de La Charente Libre pour les communes de Rouillet-Saint-Estèphe et Claix, en remplacement

de Josette REBEIX partie à la retraite, qui a été le fidèle relais pour le journal pendant 30 ans.

Ancien professeur de génie mécanique au lycée Charles de Coulomb à Ma Campagne (Angoulême), il connaît parfaitement le secteur qu'il devra couvrir car il habite à Rouillet depuis 1988 et a été élu municipal depuis 2014 jusqu'en 2026.

Il est joignable au **06 80 67 98 14** ou par mail : btranchet.charentelibre@gmail.com

Charente Libre

Animaux divagants

La divagation des animaux domestiques est interdite (l'article 1385 du code civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques).

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Si un animal est en divagation, dès la divagation constatée, le maire peut faire cesser l'état de divagation en saisissant l'animal en cause (au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural), en le conduisant dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder (lieu de dépôt communal, fourrière) ou à défaut informer le propriétaire de l'animal et demander à la police ou gendarmerie d'établir un procès-verbal. Les frais de gardiennage en fourrière sont à la charge des propriétaires lors de la récupération de l'animal.

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable des dommages que l'animal a causés.



Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élégage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !



Départ en retraite de Pierre Maury, Association ARDEVIE

Evènement particulier, organisé par l'association ARDEVIE, à l'occasion du départ en retraite de son directeur général, Pierre MAURY. Une soirée placée sous le signe de la convivialité était organisée par l'association et son Président, Jean-Claude VIOLETT, à laquelle étaient invités à participer les administrateurs et l'ensemble des personnels.

Monsieur **Pierre MAURY** est arrivé des Hauts-de-Seine en 1997 pour prendre la direction générale de l'association Ardevie qui gère le Centre de Rééducation des Glamots avec 70 salariés. **Ardevie est un acteur majeur du médico-social en Charente** et compte aujourd'hui 260 salariés, regroupant le CSSR des Glamots, l'Ehpad Les Ecureuils de l'Isle d'Espagnac (depuis 2011), les centres médico-sociaux pour adultes handicapés d'Angoulême et Cognac (SAMSAH), et depuis 2025 l'Ehpad Bergeron-Grenier de Mansle. Après presque 30 ans de bons et loyaux services à la tête de l'association, M. Maury prend donc une retraite bien méritée pour être au plus près de sa famille et en profiter pleinement. **La Municipalité lui souhaite une heureuse retraite.**

Monsieur **Alain DUPONT** a pris officiellement ses fonctions de nouveau directeur général le 3 août 2026 avec un engagement de 6 ans. M. Dupont a fait sa carrière au sein du groupe européen Clariance. Il arrive de Bordeaux où il dirigeait un établissement de soins médicaux et de réadaptation et commence une nouvelle aventure charentaise dans un contexte difficile où 80% des EHPAD rencontrent des difficultés financières.



Alain Dupont (nouveau directeur général d'Ardevie) et Pierre Maury (en bleu)

La Municipalité lui souhaite la bienvenue et lui présente tous ses vœux de totale réussite.

EXTRAIT des brèves d'Ardevie de juillet 2026 : «Pour ce dernier édito avant mon départ de l'association, je tiens à saluer et remercier l'ensemble des administrateurs, bénévoles, salariés, intérimaires et partenaires. J'ai vécu une belle aventure humaine avec vous, sans oublier celles et ceux qui ont quitté l'association et qui auront également contribué au bon fonctionnement de nos établissements et services. Si certains épisodes, qui dé-

passaient nos seuls établissements, tels que la tempête de 1999, la négociation des 35 heures ou l'épidémie de COVID19, gardent un relief particulier dans ma mémoire, il y a aussi le quotidien dans la vie des services qui m'a marqué, où il convient chaque jour de donner le meilleur de soi-même : cette constance dans l'effort, dans la qualité est un défi majeur à relever, collectivement et individuellement à la fois. J'ai éprouvé beaucoup d'admiration en observant ce qui se passait dans nos établissements, malgré les difficultés rencontrées. En lisant ou en écoutant la satisfaction des usagers, j'ai éprouvé une profonde gratitude à l'égard de nos professionnels. J'adresse donc mes félicitations à tous, en vous souhaitant le meilleur pour la suite ainsi qu'une longue et belle vie à Ardevie ! Bien sincèrement»

Pierre MAURY, Directeur général



Départ du Colonel Cédric de Penfentenyo de Kervéréguin

Le patron des gendarmes en Charente tourne la page.

Le commandant du groupement de gendarmerie depuis 3 ans quitte la Charente pour la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale (le 1^{er} août 2023, il avait succédé à Pierre-Henri Crémieux parti du côté de Bordeaux en charge de la déontologie).

Le 30 juin 2026 à 16h00, au cours d'une cérémonie présidée par Monsieur Jérôme Harnois, préfet de Charente, au château de La Tranchade à Garat, il a remis aux trois compagnies de Charente leur nouveau fanion.

Avec les compliments du général de corps d'armée Tony Mouchet, commandant la région de gendarmerie de Nouvelle Aquitaine et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest « Tu laisses un groupement en ordre de marche et je t'en félicite ».

Monsieur Cyril Hays, président de la FNR-GN, élu municipal de Roulet-St-Estèphe et correspondant défense, représentait la Municipalité.



Avant de quitter la Charente, le colonel Cédric de Penfentenyo de Kervéréguin a remis aux commandants des compagnies leur nouveau fanion.

Fête des voisins au village de Fontaine

La Covid avait mis un coup d'arrêt à cette belle tradition. Mais c'était sans compter sur l'énergie de Marie et Patricia.

Il suffisait de trouver une date et de la bloquer : chose faite, le rendez-vous était fixé au vendredi 19 juin, rue du Village. Installés à l'ombre, profitant d'une légère brise bienvenue malgré la canicule, les

participants se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse.

Après le traditionnel ballet des tables et des chaises, les glacières sont entrées en scène pour garder boissons et mets au frais. Une mention particulière revient à Christophe, qui a assuré la cuisson à la plancha avec brio.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les voisins de Fontaine ont partagé ce moment festif. Une belle soirée placée sous le signe de la convivialité, des échanges et des rencontres, qui a permis d'accueillir et de mieux connaître les nouveaux voisins. Tous sont déjà impatients de se retrouver pour la prochaine édition.



GrandAngoulême habitat **France Rénov'**

ARNAQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : cela n'arrive pas qu'aux autres !

Démarchage abusif, crédits dissimulés, utilisation de labels de qualité trompeurs, travaux mal réalisés ou inachevés... La Charente n'est pas épargnée !

1 CONSEILS PRATIQUES

- **Evitez le démarchage téléphonique** : si un élu ou un agent de France Rénov' vous appelle, il vous expliquera les aides et les démarches à suivre. Ne cédez pas à la pression.
- **Faites appel à des entreprises locales et reconnues** : une entreprise reconnue doit être inscrite au Répertoire des Entreprises de Qualité (REQ) de France Rénov'.
- **Vérifiez les certifications** : les entreprises doivent être certifiées par un organisme indépendant (comme le CERTIF Rénov' ou le CERTIF Habitat).
- **Consultez un expert** : avant de signer un contrat, demandez conseil à un expert indépendant (comme le CERTIF Rénov' ou le CERTIF Habitat).
- **Ne signez rien dans la précipitation et prenez le temps de réfléchir** : si une offre semble trop belle pour être vraie, elle l'est probablement.

Alors rappelez-vous :
si une offre semble trop belle pour être vraie, elle l'est probablement.

Votre Espace Conseil France Rénov' est indépendant et gratuit.
GrandAngoulême Habitat
12 bd de la République - 16000 Angoulême
05 86 07 20 44

GrandAngoulême

GrandAngoulême habitat

MON ACCOMPAGNATEUR RENOV

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR VOTRE PROJET DE RENOVATION ÉNERGÉTIQUE GLOBALE



GrandAngoulême

Habitat

Une question à l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) de la Charente

Quels sont les travaux soumis à autorisation préalable en mairie dans le cadre de la réalisation de travaux énergétiques ?

La déclaration préalable (DP) est une autorisation d'urbanisme qui permet de vérifier que le projet respecte les règles en vigueur, notamment celles qui ont trait à l'aspect extérieur.

Dans le cadre d'une rénovation énergétique, sont notamment éligibles à une déclaration préalable tous travaux qui viennent modifier l'aspect extérieur du logement : travaux sur les huisseries, isolation thermique par l'extérieur, volets, toitures, panneaux solaires au sol ou sur le toit, etc.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre mairie.

GrandAngoulême habitat

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DE VOTRE HABITAT

12 boulevard de la République 16 000 Angoulême
05 86 07 20 44

GrandAngoulême

ACQUÉRIR AMÉLIORER ADAPTER INVESTIR

MON ACCOMPAGNATEUR RENOV
Accompagnement obligatoire avec Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné

- VISITE À VOTRE DOMICILE
- AUDIT ÉNERGÉTIQUE
- PROGRAMME DE TRAVAUX : DÉFINITION DES SCÉNARIOS DE RÉNOVATION, PLAN DE FINANCEMENT
- AIDE À LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE SUBVENTION
- ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE EN MAIN DU LOGEMENT

Qui peut en bénéficier ?

- Les ménages aux ressources modestes et très modestes éligibles dans le Parc Accompagné (PAA) de la Charente.
- Les ménages aux ressources intermédiaires ou supérieures. Pour connaître votre catégorie, consultez le barème des aides : <https://www.gouv.fr/barème>

Pour quel logement ?

- Logement de plus de 15 ans avec DPE E F ou G situé sur l'une des 38 communes de GrandAngoulême en zone U du document d'urbanisme.

Pour quels travaux ?

- Ma Prime Rénov' Parcours Accompagné : Rénovation énergétique globale permettant un gain maximum de 2 classes énergétiques du DPE et comprenant 2 unités d'isolation : toitures, façades, sols ou murs.

Pour quelles aides ?

- L'Accompagnateur Rénov' est cofinancé par l'État à hauteur de 20 et 100%, selon votre catégorie de ressources, d'un plafond de 2 000 € TTC.

CONTACT : GrandAngoulême Habitat - 12 Boulevard de la République 16000 ANGOULÊME
05 86 07 20 44 - grandangoulême.habitat@grandangoulême.fr

Le service militaire volontaire : Tremplin pour l'emploi

Le Service militaire volontaire (SMV) a pour but de vous aider à vous insérer dans un milieu professionnel. Le SMV vous garantit un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion des volontaires.

- > **Militarité du dispositif**
- > **Volontariat des jeunes de 18 à 25 ans**
- > **Partenariats avec les acteurs de l'emploi**



Au cœur de La Rochelle, en Nouvelle Aquitaine, le 3e Régiment du service militaire volontaire, commandé par le lieutenant-colonel Thierry Marien-Parrier, prépare chaque année plus de 250 femmes et hommes, âgés de 18 à moins de 26 ans à entrer dans la vie active.

Cette **formation rémunérée** de 8 à 12 mois comprenant une **formation militaire** apportant de **vraies valeurs** (vie en collectivité, respect de soi et des autres, **respect** des règles, cohésion, goût de l'effort, dépassement de soi,...) puis une **formation complémentaire** (**permis de conduire**, développement des compétences clés, sauveteur secouriste au travail, **confiance en soi et développement personnel**, formation citoyenne,...) et

enfin une **formation professionnelle** dans l'une de nos **22 filières** (hôtellerie, restauration, bâtiment, industrie, mécanique, commerce, logistique, service à la personne, sécurité...) offre à ceux qui le souhaitent, l'opportunité de se lancer dans la vie tout en gagnant en autonomie financière et professionnelle.

Nous partageons nos valeurs qui font la force de nos Armées et qui garantissent ainsi un savoir-être fiable et un savoir-faire professionnel et technique.

Tu veux prendre un nouveau départ ? Prendre ta vie en main ? Nous t'attendons à La Rochelle !

Tél. : 05 16 49 34 46 • Mail : 3rsmv.recrutement.fct@def.gouv.fr

Nous incorporons tous les 2 mois en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre en fonction des filières professionnelles pour les Volontaires Stagiaires (VS) et à chaque contingent pour les Volontaires Experts (VE).

Personnes en situation de handicap : accès possible en fonction du cas.

«Depuis 2019, l'Union européenne, via le Fonds Social Européen + (FSE+) finance le SMV et ses centres. Ce fonds soutient les actions liées à l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'emploi. Le financement européen permet d'accroître l'efficacité du dispositif en le déployant dans plusieurs régions françaises, facilitant ainsi l'accès à un plus grand nombre de jeunes en difficulté.»

Les Etoiles de l'environnement et du Climat 2026

L'édition 2026, 2^{ème} du nom après celle de 2024, s'est tenue le jeudi 11 juin dans le superbe cadre du château de Bouteville, à l'initiative de La Charente Libre et de ses partenaires (dont Calitom) et a décerné 5 trophées au total devant quelques 200 participants, une étoile pour chacune des 4 catégories (sobriété heureuse à la **recyclerie Avril**, éducation à l'environnement au **centre social et culturel de St-Yrieix**, préservation du milieu naturel à la **startup Praysbee** et décarbonation à la **Maison Villevert**) et une étoile pour le gagnant toutes catégories confondues décernée cette année à l'**association La Bascule**, réemploi des matériaux, implantée à Gond-Pontouvre (les Jardins Respectueux avaient raflé la mise en 2024). La soirée était parrainée par **Laurent Richard**, conférencier reconnu internationalement, docteur en physique, spécialiste du climat et consultant/formateur des entreprises et institutions aux enjeux environnementaux et climatiques.

Gilles Moussion, adjoint au maire de Roullet-St-Estèphe et élu référent gestion des déchets GrandAngoulême/Calitom, représentait notre commune.

Une très belle soirée au cours de laquelle ont été récompensées des associations et entreprises locales à l'implication sans faille en faveur de l'environnement, qui font briller une Charente plus verte.

Félicitations !



Vigilance !**Attention aux démarchages frauduleux se faisant passer pour Enedis**

Madame, Monsieur,

Une nouvelle vague de démarchage frauduleux, notamment par téléphone, est actuellement en cours. Des personnes se font passer pour Enedis ou ses partenaires afin de proposer de fausses offres commerciales ou d'obtenir des informations personnelles. Enedis condamne fermement ces agissements, qui sont graves et pénalement répréhensibles.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance et vous rappelons que :

- Les interventions d'Enedis relèvent exclusivement de missions de service public, comme le raccordement, la gestion du compteur Linky, le dépannage ou la mise en service de l'électricité. Enedis ne pratique aucun démarchage commercial et ne propose aucun produit ou service à la vente.

- Toute intervention d'Enedis nécessitant l'accès à votre installation électrique fait systématiquement l'objet d'un rendez-vous préalable, sauf situation d'urgence ou de sécurité sur le réseau électrique.

En cas de doute, ne communiquez aucune information et mettez fin à l'échange.

Si vous êtes victime ou témoin d'un démarchage frauduleux, vous pouvez le signaler via les dispositifs officiels suivants :

<https://www.bloctel.gouv.fr/> :

Inscription sur la liste d'opposition téléphonique

<https://www.33700.fr/> :

Signalement de démarche abusive

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/coordonnees-des-DDPP-et-DDETSPP> :

Déclaration par courrier ou téléphone auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)

ENEDIS

Vous pouvez également retrouver ces informations sur le site officiel [Enedis.fr](https://www.enedis.fr) :

Enedis alerte ses clients contre une nouvelle vague de démarchages frauduleux ! Enedis

Nous vous remercions de votre vigilance.

Cordialement, le service clients d'Enedis



Un peu de civisme...

INFORMATIONS AUX HABITANTS DE ROULLET-ST-ESTEPHE

VIE PRATIQUE / MIEUX VIVRE ENSEMBLE / TRANQUILLITÉ du VOISINAGE

BRUITS DE VOISINAGE et les FEUX

VIE EN COMMUNAUTÉ = RESPECT DES AUTRES

● PROPRIÉTÉS PRIVÉES :

- ✓ **Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.** (article 15 de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 20 Avril 1999)
- ✓ **Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas gêné par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant de télévisions, radios, chaînes hifi, instruments de musique et appareils ménagers, de jour comme de nuit.** (article 16 de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 20 Avril 1999)

● TRAVAUX DE BRICOLAGE et de JARDINAGE :

- ✓ **Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à haute pression, tondeuses, débroussailluses, perceuses, ponceuses, etc) ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :**
 - **les jours ouvrables** : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
 - **les samedis** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
 - **les dimanches et jours fériés** : de 10h00 à 12h00
- (article 17 de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 20 Avril 1999).

● CHANTIERS :

TRAVAUX BRUYANTS, CHANTIERS PUBLICS OU PRIVÉS :

- ✓ **Tous les travaux bruyants et les chantiers sont INTERDITS :**

- tous les jours de la semaine de 20h00 à 7h00
- toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique d'urgence (article 20 de l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage en date du 20 Avril 1999)

● FEUX D'EXTÉRIEUR :

- ✓ **Les feux d'extérieur (brûlage des déchets verts ménagers) sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de Charente, durant toute l'année, depuis le 1^{er} juin 2018 (excepté sur dérogation accordé par le maire, sous certaines conditions bien précises).**
- ✓ **Se renseigner en mairie** (arrêté préfectoral du 3 mai 2016 modifié)

**La Municipalité en appelle à votre sens civique
MERCİ DE VOTRE COMPREHENSION**



Commémoration du 8 mai

Discours du maire

Aujourd'hui, en 2026, nous ne pouvons pas commémorer le 8 mai sans regarder aussi le monde tel qu'il est.

Car malheureusement, la guerre n'appartient pas seulement au passé. Elle est encore présente, sous différentes formes, dans plusieurs régions du monde. Aux portes de l'Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, ou ailleurs, des populations vivent encore la peur, les déplacements forcés, la perte et l'incertitude.

Ces conflits nous rappellent une vérité essentielle : la paix n'est jamais acquise définitivement. Elle est fragile. Elle demande des efforts constants, du dialogue, et surtout de l'humanité.

Face à ces réalités, il serait facile de se sentir impuissant. Mais le 8 mai nous enseigne autre chose : même après les pires destructions, il est possible de reconstruire. Même après la haine, il est possible de retrouver l'entente.

C'est ici que la bienveillance et l'entraide prennent tout leur sens.

La bienveillance, c'est refuser de s'habituer à la violence, même quand elle semble lointaine. C'est continuer à se soucier des autres, où qu'ils vivent.

En ce jour de mémoire, nous honorons ceux qui ont vécu la guerre, mais nous portons aussi un message pour demain : celui de la vigilance, de la solidarité, et de la paix.

Car se souvenir, ce n'est pas seulement regarder en arrière. C'est aussi choisir, aujourd'hui, de construire un avenir ensemble, un peu plus juste et un peu plus humain.

Je vous remercie.

Emmanuel Pichon



Journée nationale du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Il y a 81 ans, dans la nuit du 6 au 7 mai, à Reims, était signée la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, enfin, après des années d'épreuves, d'horreurs et de combats, l'Europe était libérée de l'emprise totalitaire et génocidaire nazie, par tous les Alliés. Libérée avec le concours des armées de la France, « la seule France, [celle] qui se bat » et ne se rend pas. Ne l'oublions jamais : avant d'être une défaite des armes, la défaite de 1940 fut d'abord une défaite de l'esprit...

Cette victoire était celle du respect de la souveraineté de chaque peuple et de la dignité de chaque personne, contre ceux qui voulaient réduire notre continent à un empire de maîtres et d'esclaves. Aujourd'hui, pour que plus jamais le pire ne redevienne possible, il nous revient de transmettre aux jeunes qui s'avancent dans la vie - alors que les derniers témoins nous quittent - le « patriotisme agissant » : cette force morale, la première arme d'un peuple qui sut, au bord de l'abîme, se redresser.

Vive l'Europe libre. Vive la République. Et vive la France !

Extrait du discours prononcé lors de ces cérémonies de Catherine VAUTRIN, (ministre des Armées et des Anciens combattants) et Alice RUFO (ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants).

La commune améliore, sécurise et rénove...

TRAVAUX DE VOIRIE



Route de la Croix Cassée Les Ecureuils



Chemin Petit Mairat



Route du Vignac



Route des Meulières

AUTRES TRAVAUX

Loges salle des fêtes



Aménagement de loges pour un meilleur accueil des artistes.

Parking salle des fêtes



Installation de candélabres à led et mise en service de la borne de recharge électrique.

Presbytère



Mise en peinture des volets et portes du presbytère et de la sacristie

Aire de jeux des Terres Rouges



Installation de blocs en béton façon légos, de couleurs assorties aux jeux, pour assurer la sécurité des enfants et des parents.

Parvis école Saint-Estèphe



Fin des travaux d'aménagement du parvis (fleurissement des espaces).

Allée piétonne rue du Canal

Installation de potelets de sécurité entre l'allée et le canal.



Complexe sportif Jean-Paul Kerjean



Malgré les périodes de fortes chaleurs (canicule) et l'adaptation des horaires de travail des équipes du chantier, les travaux engagés de rénovation énergétique du complexe pour un plus grand confort des utilisateurs ont très bien avancés et le calendrier prévisionnel a été respecté.

Ecole Marcel Pagnol



Installation de brasseurs d'air plafonniers dans 2 classes à l'école Marcel Pagnol, 2 autres classes ont été équipées de climatiseurs.

La liberté à vélo !

VÉLOS MÖBIUS

Adoptez le vélo électrique pour 33€/mois maximum et transformez vos trajets

D'INFOS SUR stga.fr

möbius Grand Angoulême

GRAND ANGOULÊME FACILITE VOS DÉPLACEMENTS

L'essayer, c'est l'adopter

AVEC LA LOCATION MOYENNE DURÉE

- Téléchargez l'application Vélo Modalis Plus
- Récupérez votre vélo en station
- Emportez-le chez vous
- Recevez votre chargeur à domicile

Grand Angoulême



COMMENT LOUER UN VÉLO ?

1. Visionnez le tutoriel
2. Téléchargez l'une des applications : « Vélo Modalis » ou « Vélo Modalis Plus »
3. Rendez-vous à la station la plus proche
4. Pédalez !

SCANNEZ LE QR CODE POUR VISIONNER LE TUTORIEL

möbius Grand Angoulême

*Réservé aux 14-28 ans et + 45 ans non imposables ; abonnés des réseaux Car'bus, Bus, Transcom et Möbius ; demandeurs d'emploi ; tarif Solidaire Nouvelle-Aquitaine ; salariés justifiant d'un plan de mobilité employeurs

POUR EN SAVOIR + ET CONSULTER LA CARTE DES STATIONS, RENDEZ-VOUS SUR VELOMODALIS.FR

Entreprendre en Charente

La **CMA NA Charente** et les membres du Groupement du Dispositif Entreprendre 16 (**CCI Charente, Adie, Réseau Entreprendre, BGE, Espace Gestion, France Active, et Réseau Initiative**), soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du dispositif « **ENTREPRENDRE, LA RÉGION À VOS CÔTÉS** », propose des réunions d'information collectives et des permanences sur le territoire et en partenariat avec votre Communauté de Communes.

les-aides-nouvelle-aquitaine.fr



La région à vos côtés avec



Et avec le soutien financier de :



Nouveau à Roulet !

Pour vos projets d'aménagement intérieur



RAISON HOME
CUISINE & AGENCEMENT



Marion AUDOIN
Conceptrice-agenceuse
M: 06 59 80 81 08
128 route de Nersac
16440 Roulet Saint Estephe
www.raisonhome.com



Votre projet commence chez vous, et prend tout son sens.

Je conçois des aménagements intérieurs pensés pour votre quotidien. Passionnée par mon métier de conceptrice agenceuse, je vous accompagne à domicile, là où vos besoins, vos habitudes et votre espace s'expriment naturellement. Cuisine, dressing, bureau, aménagements intérieur ou salle de bain : chaque projet est conçu à partir de votre mode de vie pour créer votre aménagement sur mesure, à la fois fonctionnel et harmonieux.

Je suis votre interlocutrice unique, de la première rencontre à la réalisation finale.

Mon engagement : être à vos côtés à chaque étape pour un projet réalisé en toute confiance.

J'habite à Roulet-Saint-Estèphe mais mon champ d'action s'étend sur toute la Charente.

Vous avez un projet d'aménagement intérieur ? Echangeons ensemble lors d'un premier rendez-vous. Contactez-moi par téléphone, je serai ravie de vous accompagner dans votre projet.

Être belles à Roulet et le rester !



Du changement à l'Hôtel Marjolaine



Une nouvelle direction

Un nouveau concept d'hôtel-boutique

1, allée des Glamots

16440 Roulet-St-Estèphe

05 45 66 46 46

contact@hotel-marjolaine.fr

Biscuiterie artisanale Rosario

La biscuiterie Rosario ouvre ses portes à Roulet-Saint-Estèphe.

Cet automne, la commune accueillera une nouvelle adresse gourmande : Rosario, Roses à croquer. Cette biscuiterie artisanale, fondée par Ines Pedrero, propose des sablés, cookies et madeleines en forme de rose ouverte, façonnés à la main à partir d'ingrédients locaux.

La marque rend hommage à Rosario, la grand-mère de la fondatrice, qui lui a transmis le goût de la pâtisserie. Chaque biscuit est pensé comme un petit cadeau à offrir ou à s'offrir, pour partager un moment de douceur et d'émotion.

La boutique ouvrira ses portes au 1 rue Saint-Surin.

D'ici là, Rosario se fera découvrir sur les **marchés locaux** et sur sa **boutique en ligne**, rosario-rosesacroquer.fr. Pour suivre les coulisses de l'ouverture, rendez-vous sur Instagram (flashez le QR code).

Une ouverture à suivre pour tous les amateurs de gourmandises artisanales et de belles histoires.



Panier Jeunes Pousses

Panier JEUNES POUSSÉS

CULTIVONS LA SANTÉ DES GÉNÉRATIONS FUTURES

JE SUIS ENCEINTE

JE BÉNÉFICIE GRATUITEMENT DE :

- 12 PANIERS MINIMUM DE LÉGUMES BIO ET LOCAUX
- 2 ATELIERS : CUISINE ET SANTÉ

PLUS D'INFOS SUR WWW.GRANDANGOULEME.FR/PANIERJEUNESPUSSES

JE SUIS ENCEINTE ET J'HABITE GRANDANGOULÈME

- Je demande à mon médecin, sage-femme ou gynécologue de me prescrire mes paniers jeunes pousses, à l'aide de l'ordonnance téléchargeable sur le site : GrandAngoulême/PanierJeunesPousses
- J'envoie cette ordonnance à : panierjeunespousses@grandangoulême.fr
- Je participe à un premier atelier santé ou cuisine
- Je reçois chaque semaine un panier de légumes bio et locaux (entre 12 et 28 paniers en fonction de mes revenus)
- Je participe à un deuxième atelier santé ou cuisine

PLUS D'INFOS

05 34 66 93 86
panierjeunespousses@grandangoulême.fr
www.grandangoulême.fr/panierjeunespousses

Forum Sport Santé Environnement



Rendez-vous le 5 septembre 2026 de 14h à 17h à l'Espace Carat pour le Challenge Sportif Courir Ensemble !

Le concept ? Simple et inclusif : des équipes de 4 personnes, composées à parts égales de **personnes valides** et de **personnes en situation de handicap**. Pas de chrono, pas de pression... juste des défis ludiques, sportifs et collaboratifs.

- Au programme :**
- Échauffement collectif pour se mettre dans l'ambiance
 - Course "brise-glace" de 300 m (partir et arriver ensemble)
 - Énigmes et défis à relever sur les stands du Forum
 - Et bien sûr... **remise de récompenses**.

L'événement est toujours gratuit, accessible à tous et sans certificat médical.

Inscriptions possibles en individuel ou en équipe (les équipes incomplètes seront complétées par l'organisation).

Inscrivez-vous maintenant :
<https://forms.gle/aScUYa5sN7fYoyiq8>

Infos : contact.fsse@gmail.com > 06 11 11 42 74

FORUM

Sport Santé Environnement

5-6 SEPT 2026

ENTRÉE GRATUITE
ESPACE CARAT
fsse.grandangoulême.fr

CHALLENGE SPORTIF COURIR ENSEMBLE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE de 14h à 17h

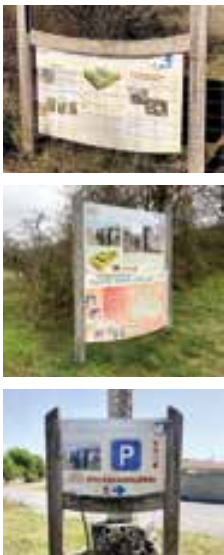
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Site des Meulières : Espace naturel sensible (ENS)



Changement de la signalétique

Installation récente de 2 panneaux de valorisation des Meulières de Claix (1 panneau sur Roullet-St-Estèphe au lieu-dit Les Beaudries et 1 panneau sur Claix) en remplacement de ceux fortement dégradés par le temps de l'ex Communauté Charente-Boëme-Charrard (voir photos) réalisés conjointement par le CEN de Nouvelle Aquitaine, le Département (ENS), Grand-Angoulême, Pays d'Art et d'Histoire, les 2 communes et le concours des Fonds européens.



Anciens panneaux



Nouvelle signalétique

Feux d'espaces naturels à Roullet-St-Estèphe

Nous avons appris l'incendie qui a parcouru les prairies de l'ancienne laiterie via M. Blaineau le berger dans la nuit du 15 juillet 2026 vers 3 h, dont l'origine serait un impact de foudre.

Surfaces incendiées : 25,5 hectares au total dont 24 hectares sur la commune de Claix et 1,5 hectares sur la commune de Roullet-St-Estèphe (Chaumes de Clérignac) dont prairies : 25,3 hectares soit 99,4%, 0,2 hectares de forêts de feuillus soit 0,6% (informations fournies par le SDIS16 et le GIP ATGeRi).

Grâce au travail des pompiers et à la réactivité de l'agriculteur Monsieur Jean-Yves Taunay, les habitations aux Beaudries n'ont pas été touchées, le site des Meulières est indemne et le troupeau de M. Blaineau n'a pas été atteint.

UN GRAND COUP DE CHAPEAU AUX POMPIERS et à M. TAUNAY pour leur action rapide et efficace.



COMMUNIQUE DE PRESSE sur la lutte contre les ambrosies en Charente

Plantes hautement allergisantes pouvant provoquer ou aggraver asthme, rhinite, conjonctivite, symptômes respiratoires, trachéite, toux, urticaire et eczéma.

La destruction de l'ambrosie est obligatoire (arrêté préfectoral du 20 mai 2019)

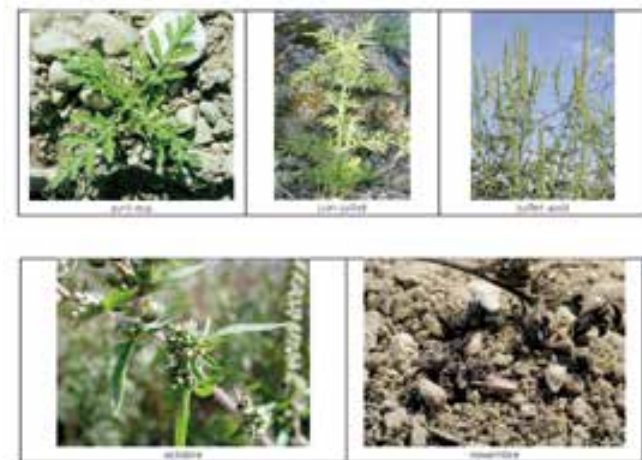
Les ambrosies sont des plantes très envahissantes et capables de se développer sur une grande diversité de milieux notamment **là où le sol est nu** et la **terre a été retournée** : bords de route, surfaces agricoles, zones de chantier, terrains en friche...

Cette plante est une annuelle tardive: elle sort de terre au printemps en **avril-mai**, se développe en **juin-juillet**, fleurit et émet du pollen **de mi-juillet à octobre**, produit des fruits contenant des graines ou semences en **septembre-novembre** et disparaît dès les premiers froids de l'hiver (**novembre-décembre**), mais ses graines (semences) se conservent très longtemps dans les sols (**plusieurs dizaines d'années**) et pourront se développer en de nouvelles plantes au printemps suivant ou plusieurs années après.

Un seul pied d'ambrosie peut produire jusqu'à 3 000 graines (semences), il faut donc éliminer la plante :

- **idéalement, avant qu'elle ne produise des grains de pollens, donc avant mi-juillet ;**
- **sinon, avant qu'elle ne produise des graines (semences), donc avant septembre** (à condition de se protéger du pollen par le port d'EPI).

Vous pouvez la reconnaître :



Un nouvel arrêté en Charente du 20 mai 2019

à voir dans son intégralité sur le site des services de l'Etat en Charente, à l'adresse <http://www.charente.gouv.fr>

Il étend l'obligation de lutte à l'ensemble des espèces d'ambrosies (feuille d'armoise, trifide et ambrosie à épis lisses). **Tous les propriétaires ou personnes en charge de l'entretien des terrains** sont tenus de prévenir le déplacement des graines, prévenir la pousse et détruire les plantes développées d'ambrosie. Cette obligation s'applique à toutes les surfaces (agriculture, voies de communication, communes, particuliers).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE :

ddt-ambrosie@charente.gouv.fr

pour demander la liste des référents du département,



Si vous êtes agriculteur, la **destruction localisée de l'ambrosie sur une de vos parcelles** peut générer une "autorisation" de la Direction Départementale des Territoires à la parcelle cadastrale, valable en cas de contrôle selon la directive nitrates et notamment sur l'implantation de culture intermédiaire piège à nitrates.

MODALITES DE DESTRUCTION DE L'AMBROSIE : désherbage mécanique, fauche, arrachage manuel (avec des gants), pâturage, désherbage thermique, culture concurrente (cipan, moha, avoine...), rotations (culture d'hiver, labour, faux semis, 2 déchaumages d'été), séchée sur place, désherbage chimique en dernier recours.

ENFIN, attention à son apparition sur vigne....



Espèce nuisible : le papillon du palmier

Le papillon du palmier (Paysandisia archon) est un ravageur majeur des palmiers en Europe méditerranéenne, dont la larve creuse des galeries dans le tronc et les palmes, pouvant entraîner la mort de l'arbre.

Identification

Le **Paysandisia archon** est un grand papillon diurne de la famille des Castniidae, originaire d'Argentine et d'Uruguay, introduit accidentellement en Europe dans les années 1990. Son envergure atteint **9 à 11 cm**, avec des ailes antérieures vert-bronze striées de brun et des ailes postérieures rouge orangé avec des bandes noires et blanches. La femelle est généralement plus grande et possède un ovipositeur proéminent. Les vols ont lieu entre fin mai et septembre, période durant laquelle les femelles pondent leurs œufs à la base de la couronne des palmiers

Cycle de vie et dégâts

Après éclosion, les **larves** se nourrissent des palmes, puis creusent des galeries dans le tronc, passant par **9 stades larvaires** sur plusieurs mois

Les symptômes d'infestation incluent :

- **Trous alignés dans les palmes** donnant un effet de mitrailleuse
- **Lance fragilisée** : les jeunes palmes se détachent facilement.
- **Sciure brune collante** à la base du stipe. Ces dégâts peuvent affaiblir et finalement tuer le palmier en quelques années

Espèces de palmiers sensibles

Le papillon attaque plus de 20 espèces, notamment :

- **Trachycarpus, Brahea, Butia, Phoenix dactylifera, Phoenix canariensis, Washingtonia, Livistona, Chamaerops**
- Les palmiers à stipes tendres sont particulièrement vulnérables.

Lutte et traitement

Il n'existe pas de traitement unique efficace. Les méthodes recommandées incluent :



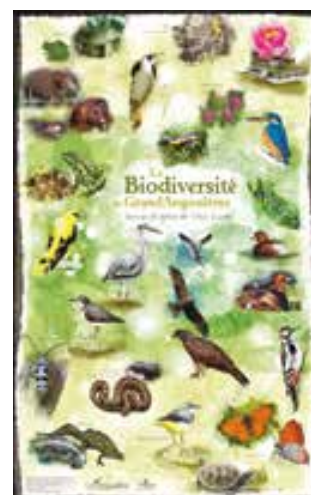
- **Nématodes Steinernema carpocapsae** ou **Bacillus thuringiensis** appliqués dès les premiers signes d'infestation
 - **Pulvérisation ciblée** sur le cœur du palmier pour atteindre les larves
 - **Surveillance régulière** et signalement aux autorités locales (DRAAF ou mairie) pour limiter la propagation
- Une intervention rapide augmente considérablement les chances de sauver l'arbre.

En résumé : le papillon du palmier est un ravageur redoutable qui nécessite une identification précoce et une lutte combinée pour protéger les palmiers sensibles dans les régions méditerranéennes **et dans toute la France.**



Atlas de la biodiversité

La connaissance et la protection durable de la biodiversité est un enjeu essentiel du projet de territoire de **l'Agglomération du Grand-Angoulême**. **L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale** contribue à une meilleure connaissance des milieux naturels du territoire et des espèces qui y habitent afin de mener des actions de préservation et de valorisation de la biodiversité.



Balade avec Grandangoulême



Découvrez le
Sentier Métropolitain
de GrandAngoulême !



La Fête du Printemps

Une édition 2026 qui a rencontré un beau succès

Le samedi 23 mai, l'Espace Jean-Paul Kerjean a accueilli une nouvelle édition de la Fête du Printemps, qui a rassemblé un public nombreux tout au long de la journée. Grâce à un programme varié, cette manifestation a une nouvelle fois confirmé son succès.

La journée a débuté avec le traditionnel **Bouchon de Roulet**, organisé par l'association *Les Belles Mécaniques des Côteaux du Blanzacais*. Les passionnés de véhicules anciens et les curieux ont pu admirer les automobiles de collection à leur arrivée sur la plaine des Glamots, offrant un véritable voyage dans le temps.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs ont profité des nombreuses animations gratuites proposées pour tous les âges : concours d'élégance, tombola, atelier vélo et jeu de piste VTT, maquillage pour les enfants, balades en calèche ou encore atelier de dessin « Croq' ton pollinisateur », organisé par GrandAngoulême dans le cadre de la Fête de l'Arbre et de la Nature.

Le marché de producteurs et d'artisans locaux a, quant à lui, dû composer avec une chaleur particulièrement intense. Si les fortes températures ont quelque peu freiné la fréquentation aux heures les plus chaudes, les visiteurs présents ont néanmoins apprécié la qualité des produits du terroir et des créations artisanales, mettant à l'honneur les savoir-faire de notre territoire.

La programmation culturelle s'est poursuivie en soirée avec le spectacle « **André et le Potager** », présenté par Charlie Decat et Arnaud Millet, avant le concert pop-rock du groupe **Great Scott**, qui a su créer une ambiance festive. La journée s'est achevée par le spectacle de feu « **Une si belle histoire d'amour** », proposé par la compagnie Prysm Orion, offrant au public un final aussi poétique que spectaculaire.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des associations, bénévoles, artistes, exposants, producteurs, partenaires et services municipaux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation. Leur engagement, conjugué à la fidélité du public, a permis de faire de cette édition un moment de convivialité, de partage et de rencontre, fidèle aux valeurs qui animent la vie de notre commune.



Les Soirs Bleus 2026

C'était juste... parfait !

Tous les ingrédients étaient réunis (un très beau temps, une belle programmation, un service de restauration/buvette efficace, une organisation bien anticipée, un public nombreux et très participatif) pour faire de cette soirée du jeudi 2 juillet une incontestable réussite.

BRUSCO un drôle d'individu, charmeur et dérangeant à la fois, a bousculé et embarqué le public dans ses délires. Un beau spectacle interactif avec les spectateurs interloqués.

Le Service Pays d'Art et d'Histoire de GrandAngoulême a présenté dans l'église des kakémonos fort instructifs sur les édifices religieux romans de Charente et sur le parvis des **jeux de construction de maquettes en bois et dessins créatifs pour les enfants** intéressés.

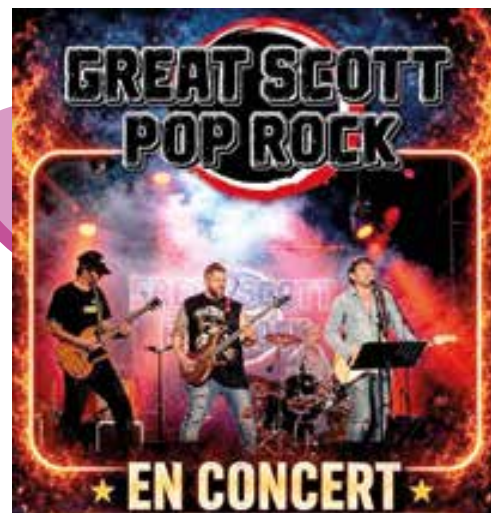
La soirée s'est poursuivie par un concert très dynamique, très joyeux du groupe corrézien « **Les Humeurs Cérébrales** » de morceaux de musique rock celtique au son de la cornemuse, la bombarde, l'accordéon, les guitares et batterie : un concert endiablé pour un public conquis.



ACDL - Programmation

> Samedi 17 Octobre à la salle des fêtes :

- 10h00 : **Assemblée générale ordinaire** de l'ACDL, suivie d'un moment convivial
- 20h30 : **Concert GREAT SCOTT Pop Rock**
- Restauration à partir de 19h15 : planches sur réservation - Frites
- Buvette
- Entrée +10 ans : 8€ (5€ adhérent ACDL)



> Dimanche 18 Octobre à la salle des fêtes :

- 15h00 : Après-midi **théâtre** avec l'Association Entr'acte : «**Star d'un soir**» de Stefan CUVELIER
- Entrée +10 ans : 5€ (3€ adhérent ACDL)
- Buvette - Gâteaux
- > Réservations : yvette.boussarie@gmail.com
- > Tél. : **06 07 77 33 50**



Judo Club de Roulet

Vous avez envie de découvrir la pratique d'un art martial reconnu de tous pour ses valeurs ? Rejoignez-nous !!

Le judo est un art martial dont la pratique permet à chacun d'apprendre à gérer des situations, à développer ou entretenir ses capacités physiques, à améliorer son mental, à partager les valeurs de son code moral. Ouvert à tous à partir de 5 ans !!

Le club propose aussi l'apprentissage du Jujitsu - self défense (à partir de 14 ans).

Venez rejoindre un club dynamique et innovant, où la convivialité est aussi une volonté forte de l'équipe.

C'est une première fois ? Venez essayer !!

Inscriptions toute l'année !!

En savoir plus : <https://judo-club-roulet.webnode.fr/>



RSE Patrimoine

Roulet saint Estéphe Patrimoine propose
Journée découverte du Périgord noir
Le Mardi 22 Septembre

- 10H30 Visite commentée de la Grotte de Tourtoirac. Perle géologique du Périgord
- 12H Déjeuner au bistrot du marché à Hautefort
- 14H30 Visite guidée du château de Hautefort Surnomme le "VERSAILLES DU PERIGORD"

C'est une ancienne forteresse médiévale transformée au XVIIe siècle par le marquis du nom en logis d'agrément. Embelli notamment par l'ajout au XIXe siècle d'un jardin à la française et d'un parc paysager.

En suivant la rivière souterraine, vous serez immergés dans un spectacle d'ombres et de lumières entre colonnes et draperies, excentriques et fistuleuses.

Tarif Adhérent 55€
 Tarif non Adhérent 65€ /personne

Places limitées
 Renseignements, réservation au 06 95 95 44 06

NOS PARTENAIRES

La Roue Libre Charentaise

Succès de la course cycliste

Le 12 avril dernier, La Roue Libre Charentaise organisait sa traditionnelle course cycliste.

Le circuit inchangé, par la côte du Vignac, est toujours très apprécié des concurrents.

Ce sont trois pelotons de cyclistes qui s'élancèrent au tout long du circuit long de 7,5 km.

Dès 13h30, Les 3^{èmes} catégories puis les 4^{èmes}, et à 15h30 les 1^{ères} et 2^{èmes} catégories prennent le départ, soit au total 134 cyclistes.

Si les charentais étaient en nombre, on notait la présence de concurrents venant de Gironde, Haute-Vienne et Dordogne.

Mention spéciale aux charentais victorieux : Julien Marot (Brie Loisirs), Simon Bruet (Bardnac Le Fouilloux) et Jérôme Jubeau (Martell).

Encouragements aux huit jeunes présents. Remerciements au club Atari et aux bénévoles du club qui ont œuvré pour la bonne sécurité des concurrents tout au long du circuit.

Côté compétition : il faut féliciter Pierre Montigaud qui s'est distingué par de belles places d'honneur : 4^{ème} à Bellon, 5^{ème} au département de Juillé, 5^{ème} au Régional à La Chapelle Thireuil (79) et 3^{ème} charentais.

La Charente organisait le championnat de France UFOLEP à Foussignac les 10, 11 et 12 juillet. 800 compétiteurs étaient engagés. Hélas, la fête fut gâchée par la canicule : Les épreuves du samedi après-midi et du dimanche furent annulées, vigilance rouge oblige.

Nos cyclotouristes se retrouvent tous les mardis et samedis matin pour des sorties de 70 à 90 km. Vu les températures excessives, les rendez-vous sont fixés à 7h30 soit du Super U de La Couronne, soit au Pont de la Meure à Nersac.



So' Gym Roulet fait sa rentrée !

La reprise des cours est prévue **le lundi 7 septembre**. Nos séances sont accessibles à tous, quels que soient l'âge ou le niveau de pratique, chacun évoluant à son rythme. Elles permettent de prendre soin de sa forme, de son bien-être et de sa santé, tout en partageant des moments de convivialité.

Cette rentrée marque également une nouveauté importante : notre fédération change de nom. Anciennement connue sous le nom d'EPGV, elle s'appelle désormais **Sport Vitalité**, une nouvelle identité qui reflète pleinement sa mission : promouvoir une activité physique accessible à tous, au service de la santé et du bien-être.

• **Lundi : STEP - 18h30 > 19h30**

• **Mercredi : RENFO FITNESS - 18h30 > 19h30**

Nous serons ravis de vous accueillir pour découvrir nos activités dans une ambiance conviviale à la Salle de sports Espace Jean-Paul Kerjean à Roulet-Saint-Estéphe.

2 séances d'essais gratuites !

Pour nous contacter : **06 76 30 71 34** ou sogymroulet@gmail.com



Ma force mon combat

Petit retour sur notre manifestation qui a eu lieu le **dimanche 31 Mai** : nous avons organisé notre randonnée gourmande sur le site de Saint-Estèphe avec un temps magnifique.

Nous avons fait le circuit de la Vélude, 11 kms à travers les chemins de la commune.

Nous avons accueilli une centaine de personnes.

Il était proposé sur les différents ravitaillements des produits locaux (fromage vaches et chèvres, jus de fruits, gâteaux, miel, confitures, pain d'épices, charcuterie, fruits...).

Une très belle tombola était proposée avec la participation des commerçants locaux qui répondent toujours présents.

Grand MERCI à tous les bénévoles qui ont œuvré durant plusieurs jours pour que cette journée se déroule bien, les partenaires qui sont à nos côtés, les services techniques qui installent le matériel et la commune.

Merci à tous les participants qui vont venus nous rencontrer.

Merci pour vos retours très positifs, nos échanges, votre bienveillance auprès des bénévoles.

Grâce à tous, nous continuons nos actions pour les enfants malades sur les hôpitaux de Bordeaux et Girac.

Nous avons d'autres manifestations de prévues :

- **5 septembre** : nous serons présents au Forum des associations
- **12 septembre** : sur le site de St Yrieix, une journée organisée par l'AEMC au profit des enfants malades.
- **Octobre** : nous tiendrons un stand pour la marche Octobre Rose.

A bientôt, **Patricia METAYER**



Club des Aînés

Comme chaque année en juillet et Août les activités du club sont en vacances. Seule la pétanque se maintient pendant les mois d'été, mais cette année la canicule a perturbé cette activité. En effet, vu les températures de certains lundis, nous avons annulé la pétanque par mesure de précaution auprès de nos boulistes. Celui qui désirait y aller quand même le pouvait, mais sous sa responsabilité et non celle du club.



Le 29 Mars le repas de l'amitié a connu son succès avec le délicieux repas concocté par le traiteur habituel ROMAIN et l'ambiance par Valérie COMBAUD et par les membres du bureau déguisés en légumes.



En mai, nous sommes montés à bord du train SEUDRE OCEAN EXPRESS pour régaler nos papilles tout au long du parcours au départ de Saujon avec un repas copieux. Puis nous avons visité le village de Mornac-sur-Seudre avant le retour pour Roullet avec nostalgie.

Fin juin, nous avons remercié et dit au revoir avec nostalgie à Joël, prof de Gym depuis des

années et qui était très apprécié par le staff. La nouvelle coach commencera les cours le mardi 8 septembre (même endroit, même horaire)

Le 15 octobre nous irons faire un tour à la planète sauvage à Port-St-Père à coté de Nantes à la découverte de La Faune Sauvage en safari.

Nous clôturerons l'année le 17 décembre avec notre repas à la salle des fêtes avec un spectacle qui ne pourra que surprendre et émerveiller nos chers adhérents.

Pour tous renseignements au sujet du club **06 83 90 93 70**.

La présidente du club et son bureau

Nos Petits Galopins

En ce vendredi 03 juillet, l'association «Nos Petits Galopins» a pris ses congés d'été. Pour le petit groupe d'enfants présents ce jour-là, c'était l'occasion de partager un dernier goûter et de souhaiter bonne chance à ceux qui s'apprêtent à faire leur rentrée scolaire.

Bonnes vacances à tous, **Catherine Tranchet**



La dernière petite photo de l'association de la saison.



Zoom sur le Handball club de Roullet

Le Club poursuit son développement et recrute !

Depuis maintenant trois ans, le Handball Club de Roullet connaît une belle dynamique. Saison après saison, le club se développe, accueille de nouveaux licenciés et voit ses équipes progresser, aussi bien sur le plan sportif qu'humain. Grâce à nos sponsors, le club continue son développement et nous les en remercions (la Caisse d'Épargne, Mdaser-vices16, Art et création, Parole de coiffeur). Si toutefois vous souhaitez nous rejoindre, chaque petit don est déductible des impôts.

La saison 2025/2026 a notamment été marquée par de très beaux résultats : nos équipes -11 et -13 ont terminé premières de leur poule, récompensant l'investissement des jeunes, des entraîneurs et de l'ensemble des bénévoles qui font vivre le club.

Afin de poursuivre cette belle aventure, nous sommes à la recherche de nouveaux joueurs et joueuses, débutants comme confirmés, pour renforcer nos équipes dans les catégories -9, -11, -13, -15, -18, ainsi que nos équipes seniors féminines et masculines.

Au Handball Club de Roullet, chacun trouve sa place dans une ambiance conviviale, familiale et dynamique, où le plaisir de jouer, le respect et l'esprit d'équipe sont des valeurs essentielles.

Vous souhaitez découvrir le handball, reprendre une activité sportive ou rejoindre une équipe motivée ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à participer à un entraînement d'essai. Nous serons heureux de vous accueillir et de partager avec vous la passion du handball dès le 15 août 2026. À très bientôt sur les terrains !

Contact : **Christian** (Entraîneur) **06 01 48 94 11**
Isabelle (Présidente) **06 80 51 39 49**



Gardas Poker



Événements à venir



FORUM des ASSOCIATIONS

Rencontrez, découvrez, échangez, participez !

5 SEPTEMBRE 2026
DE 9H À 13H
ESPACE JEAN-PAUL KERJEAN

Venez à la rencontre
des associations
et des bénévoles
qui font vivre
notre commune !

Organisé par la commune de
Roulet Saint-Estèphe

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter la mairie au **05 45 66 30 08**



OCTOBRE ROSE
Roulet-Sein-Estèphe :
cette année
c'est à Roulet que le
départ sera donné.

Le 3 octobre, participez à la 6^{ème} édition d'Octobre Rose à partir de 14 h, plaine des Glamots.

Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Départ à 14h30 : trois circuits de 6, 8 ou 12 km seront proposés. A pied, en marchant, en courant, à cheval, en poussette et surtout en rose. À l'arrivée, des boissons et des barres de céréales seront offertes pour vous permettre de reprendre des forces après l'effort.

De 14h à 16h30 : un atelier de palpation sera proposé comme en 2025 afin de sensibiliser les femmes au cancer du sein et de rappeler l'importance du dépistage.

**Une urne sera également
mise à disposition
tout au long de l'après-midi
pour recueillir les dons.**

Cette manifestation est organisée
avec la participation
de nos partenaires habituels.



REPAS DES AÎNÉS & APRÈS-MIDI FESTIF

Offert par la Municipalité aux seniors

Repas élaboré par Pascaline Traiteur



Gratuit
▼
Ambiance assurée !

Animation musicale



Dimanche 29 novembre 2026
à partir de 12h
Salle des fêtes de Roulet

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR

**RENDEZ-VOUS LES 4 ET 5 DÉCEMBRE
POUR UNE 40^{ème} ÉDITION HISTORIQUE !**

La 40^{ème} édition du Téléthon aura lieu les
vendredi 4 et samedi 5 décembre 2026.
Un cap historique, et deux jours pour s'engager
comme jamais.

**LA RECHERCHE AVANCE.
ET ELLE A BESOIN DE VOUS.**

Mais aujourd'hui encore, des milliers de familles
restent en attente du traitement qui changera sa vie.

**LES 4 ET 5 DÉCEMBRE,
POURSUIVONS LE COMBAT !**

